

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus. par la poste.
Un numéro du journal... 30 c

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,
Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Écho Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 3 Mai 1875.

Table with multiple columns for stations (Orléans, Paris, Étampes, etc.) and times for various train services.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 10,070 fr., versés par 90 déposants dont 45 nouveaux.

Il a été remboursé 3,492 fr. 40 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,912 fr., versés par 45 déposants.

Il a été remboursé 945 fr. 30 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 913 fr., versés par 11 déposants dont 7 nouveaux.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 4,745 fr., versés par 30 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 160 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,020 fr., versés par 7 déposants.

Police correctionnelle.

Audience du 7 Juillet 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé le jugement suivant :

JUGEMENT CONTRADICTOIRE.

— RICHOU Elisabeth, 60 ans, veuve Lesourd, journalière, demeurant à Angerville; 16 fr. d'amende et aux dépens pour vol.

* * Par décret du Président de la République, en date du 24 juin dernier, M. Weiss (Jules-François), lieutenant de gendarmerie à Étampes, a été nommé au grade de capitaine, à Saint-Lô (Manche).

* * Le 7 de ce mois, vers six heures et demie du soir, tout le quartier Saint-Pierre était en émoi; c'est qu'on venait de retirer de l'eau le corps du sieur Gaudron Emile Louis, âgé de vingt-huit ans. Ce malheureux jeune homme, atteint depuis quelques jours d'un transport au cerveau, était placé sous la garde de sa

famille; son père le surveillait activement, pourtant il quitta son lit sous le prétexte d'aller respirer l'air du jardin. Son père le suivant de près, Emile lui dit: « Tu m'emb... de me suivre comme ça, laisse-moi donc. » Le père le laissa, en effet, aller dans le jardin, et lorsque le jeune homme se vit à quelque distance, il se sauva vers la porte du côté de la rue des Aveugles, entra dans les jardins Houdy et Mignon, et courut vers la rivière la Juine. Là, après avoir déposé sa casquette sur le bord du pont, il releva sa blouse sur sa figure et se précipita dans l'eau. Presque aussitôt les jardiniers de Gérofosse l'aperçurent et coururent à son secours, mais tous leurs efforts furent inutiles, et le médecin, appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI.

2e liste.

Table listing names and amounts for a subscription in favor of the flooded regions of the south.

Table listing names and amounts for a subscription in favor of the flooded regions of the south.

Table listing names and amounts for a subscription in favor of the flooded regions of the south.

Feuilleton de l'Abeille

(3) DU 10 JUILLET 1875.

DEUX FEMMES

L'Habitude et le Souvenir.

En effet, Casimir qui s'ennuyait de plus en plus, mais qu'un charme particulier retenait toujours dans cette maison, s'avancant vers la comtesse, décidé, faute de mieux, à se mêler à sa conversation. Mais au moment où il la rejoignait, Hélène prétextait un ordre à donner pour n'avoir pas à répondre à la phrase que préparait déjà Casimir, et celui-ci se trouva seul avec le baron. Pour le coup c'était jouer de malheur, on y mettait de l'obstination, et il n'avait plus qu'à se retirer. Il s'y disposait déjà, lorsque M. de Livry, s'emparant de son bras, le força à l'écouter :

— Vous m'avez dit, cher monsieur, commença le baron, que votre intention, en vous faisant inviter chez M^{me} de Brionne, était de vous façonner aux belles manières.

— Certainement, répondit Casimir étonné, je me fagotte.

— Je crois alors nécessaire de vous communiquer, dans votre propre intérêt, certains petits aperçus.

— Vraiment? voyons ces aperçus, fit Casimir en s'asseyant d'un air résigné.

— Lorsqu'on est admis dans un salon, pour la pre-

mière fois, on essaye de ne pas tomber tout de suite amoureux de la maîtresse de la maison. On ne s'enflamme pas à première vue pour une femme du monde comme pour une danseuse de l'Opéra.

— Mais, fit observer Casimir, si la femme du monde est jolie, si depuis longtemps elle vous plaît, si l'on n'est pas maître de son cœur...

— On lui met au moins une sourdine, répliqua M. de Livry. On se borne à faire une cour délicate, réservée, discrète, attentive; l'amour peut laisser passer le bout de l'oreille, mais le respect doit aussi apparaître.

— Combien de jours?

— On ne compte pas par jour, mais par mois, et quelquefois par année.

— Par année! Ciel, fit Casimir, et il se leva comme s'il voulait s'enfuir.

— En tout cas, reprit le baron en le retenant, quelque vite qu'on aille, il n'est pas de femme, dans le monde dont nous parlons, qui puisse tolérer qu'on lui adresse de prime abord, sans préambule, sans crier gare, des déclarations écrites en style élevé.

A ces mots, Casimir, qui sentait depuis un instant sa situation compromise, devina que sa lettre (car l'épître amoureuse était en effet de lui) avait déplu à la comtesse. L'obstination d'Hélène à ne pas lui parler, le long entretien qu'elle venait d'avoir avec le baron, s'expliquaient suffisamment. Il fit toutefois des efforts pour ne pas laisser deviner ses appréhensions et son dépit à M. de Livry.

— Je déplore mon indiscretion, baron, et je la déplore d'autant plus, répondit-il d'un ton qu'il essayait de rendre léger et plaisant, mais où perçait malgré lui sa

mauvaise humeur, que M^{me} de Brionne a eu la cruauté de divulguer mon secret. C'est une femme impitoyable. Au reste, ajouta-t-il, après un silence, et en appuyant sur les mots, je comprends à merveille l'irritation qui agite ce soir les nerfs de la charmante comtesse; il est près de dix heures et ce cher Maurice n'a pas encore paru.

La figure du baron, qui jusqu'alors avait souri officieusement au jeune homme, devint sérieuse.

— Monsieur!... dit-il vivement à Casimir. Mais il s'arrêta presque aussitôt à la pensée de la maladresse qu'il allait commettre.

Au même instant, d'ailleurs, Maurice Deville faisait son entrée dans le salon et se dirigeait vers Hélène. M. de Livry le désigna du regard à Casimir en ajoutant avec un salut et un ton moqueur :

— Rassurez-vous, cher monsieur, notre petite société se trouve au complet.

Le jeune homme allait étouffer de dépit, quand tout à coup, en voyant Maurice saluer Hélène, l'idée lui vint de se venger à la fois et des oedains de Madame de Brionne et de la morale du baron. S'avançant vers M. Deville, il lui prit la main et dit en élevant la voix à dessein :

— Comme vous arrivez tard, mon cher; est-ce ma cousine Thérèse qui vous a retenu? Elle en est bien capable... Vous avez passé, suivant votre habitude, une bonne soirée auprès d'elle; je vous en félicite... Mais il est tard, il faut que je parte. Comtesse, je vous présente mes respects. Baron, au revoir.

Le salon de M^{me} de Brionne s'était peu à peu désenpeuplé. Seuls, le chevalier et le vicomte achevaient leur partie de piquet.

— J'ai gagné, chevalier, dit le vicomte en abattant ses cartes. Quelle étonnante partie, quel jeu!

— D'honneur, vicomte, reprenait le chevalier, depuis tant d'années que nous jouons ensemble, je ne me rappelle pas avoir vu faire tant de points en un seul coup.

— Moi non plus, reprit le vicomte; j'ai beau chercher, et... si cependant, une fois, une seule fois, vous souvenez-vous de la belle Clorinde?

— Vous dites, demanda le chevalier.

— Je vous demande si vous vous souvenez de la belle Clorinde?

— La belle Clorinde? ma foi, non. De quelle époque date cette créature-là? Du vivant de ma deuxième ou de ma troisième femme?

— Vous en étiez, je crois, à votre second veuvage, fit observer le vicomte.

— Attendez donc! Clorinde, dites-vous, ne faisait-elle pas partie de l'Académie de musique?

— Justement. C'était alors la danseuse favorite du parterre.

— Je la vois maintenant. Quelles pirouettes, quelle grâce, quel sourire! n'en étiez-vous pas follement épris, vicomte?

— Et vous donc, chevalier?

— J'ai comme un vague souvenir qu'elle s'est moquée de nous.

— Elle nous a, pardieu! bien fait poser, comme dit la jeunesse de maintenant.

— Ne nous avait-elle pas donné rendez-vous un

M. Gosme, rue du Pont Queuxneaux.....	25
M ^{me} V ^e Chevallier, id.....	25
MM. Rabourdin, rue de la Cordonnerie ..	5
Fritsch père, rue de la Roche Plate.	5
Dorival père, rue du Haut-Pavé.....	40
Bernard, rue du Sablon.....	25
Bouillet, rue Evezard.....	15
M ^{me} V ^e Philippe, rue de la Cordonnerie...	5
MM. Malizard Jules, rue de la Juiverie...	5
Boudier, tourneur, rue Ile-Maubelle.	5
Lacrensette, rue Basse-des-Groison-	
neries, 19.....	20
Duclos, rue du Perray.....	40
Chaudé Romain, rue Pavée.....	20
Rousseau François, employé, rue	
Basse-des-Groisonneries.....	4
Chauvet, receveur de l'hospice.....	20
Léauté Henri, faubourg Saint Jac-	
ques, 16.....	5
Mille, receveur d'octroi.....	2
Creté, id.....	1 50
Horth, id.....	1
Dauvernet, id.....	2
Gesse.....	1
Richaull.....	1
Vallois.....	1
Guinot, surveillant de l'octroi.....	2
Tellier, id.....	1
Voillard, id.....	1
Girardin, id.....	1
Locoit, id.....	1
Boulland, employé à l'abattoir.....	1
Chanon, id.....	1
Chedeville Eugène, place St-Gilles...	2
Trouvé aîné, rue de la Porte-Dorée...	40
M ^{me} V ^e Barry, rue Saint Jacques.....	5
Pensionnat Melet.....	480
MM. Houdouin, huissier.....	10
Urseau Serené, rue des Cordeliers...	2
Bouillard-Imbault, rue du Perray...	5
M ^{me} V ^e Amiard, rue du Perray.....	100
MM. Borgnon, rue Basse-de-la-Foulerie...	5
Bée Narcisse, rue Basse-des-Grois-	
sonneries.....	2
Rousseau Jean Baptiste Alexandre,	
rue du Perray.....	5
M ^{me} V ^e Mulard, rue Saint-Martin, 427.....	5
M. Chevallier Jules, rue St-Jacques, 82...	60
M ^{me} V ^e Gatineaux, rue Sainte-Croix, 5.....	50
MM. Ingé-Masure, rue Saint Jacques.....	20
Silvestre père, cafetier et ses fils....	40
M ^{me} V ^e Lavigne aîné.....	2
M. Granchet, rue Saint-Jacques, 427.....	5
M. et M ^{me} Crepatte, concierg s au tribunal.	2
MM. Guillard, ingénieur, rue Basse-de-la-	
Foulerie.....	50
Gselle, rue Sainte-Croix.....	40
M ^{me} Marchand, rue Sainte-Croix.....	5
M. Langlois, Petit-Saint-Mars.....	40
M ^{me} Baudoin, tailleur, rue de la Tannerie.	5
M ^{me} Mercier, rue du Haut-Pavé, 21.....	3
MM. Buisson assure, rue de la Juiverie.	5
Bonnin Victor, Vaudouleurs.....	2
André, agent de police, rue Basse-de-	
la Foulerie.....	2
Sauvé, rue de la Juiverie, 24.....	5
M ^{me} V ^e Dupuis, carrefour du Pont-Doré...	25
MM. Dupuis Félix, id.....	40
Basse, promenade Henri IV.....	40
Abot, rue Evezard, 42.....	5
Gabier-Bonneau, rue Pavée.....	40
Lenoir, place de l'Embarcadère.....	5
M ^{me} V ^e Bidault Valery, rue Evezard.....	40
MM. Trouvé, menuisier, rue Ile-Maubelle...	40
Simon Alfred, rue du Château.....	5
Simon Gustave, id.....	1
Une famille d'Etampes.....	100
M. Canet, rue Darnatal.....	5
M ^{me} Cassey, rue Saint-Jacques, 27.....	30
MM. Contrepoids, id.....	5
Igrain Ange, rue Saint-Jacques.....	60
Biebueck, rue Saint-Antoine.....	15
Fousse, rue Ile-Maubelle.....	5
Bordier, rue des Cordeliers, 5.....	5
Boulland père, rue Sainte-Croix, 9...	10
Gillet, rue Saint Jacques.....	25

MM. Quisfils, place Notre-Dame.....	15
Chenaull, faubourg Evezard.....	20
Chevillier, rue du Puits-de-la-Chaine	20
M ^{me} Petit Louise, id.....	10
M. Bunel et sa famille, rue du Perray, 25.	50
M. Boulland-Boulland, rue Ste Croix, 2...	5
M ^{me} Heret, rue Saint Jacques, 56.....	10
MM. Cuissard Victor, rue St-Jacques, 150.	5
Moreau-Pachan, rue Saint-Jacques...	45
M ^{me} V ^e Boivin, faubourg Saint Jacques, 5.	5
MM. Boivin fils id.....	5
Lapp, rue Evezard, 29.....	5
Depliez, rue de l'Hôtel-de-Ville.....	5
Caillaud, cloître Notre Dame.....	40
Dardanne, notaire, rue St Antoine...	25
Moizard Bernard, rue de la Juiverie,	
25.....	25
Sauvé Toussaint, employé au chemin	
de fer, rue du Faubourg Evezard.	2
Chevallier-July Auguste, rue St-Jac-	
ques, 102.....	5
Cazes, propriétaire à Villesauvage...	20
M ^{me} V ^e Lefebvre-Villemaire, rue St-Jacques	100
MM. Besnard, rentier, faubourg Evezard...	5
Poisson Supplien, rue du Perray.....	6
Maison Berland, rue Sainte-Croix, 31...	45
MM. Marchon, menuisier, rue Badran.....	20
Jousset Celestin, rue Saint Jacques...	40
Dobignard-Moreau, rue Saint-Jacques	
436.....	10
Lajotte, menuisier, rue de Saclas.....	10
Huard père, rue de la Plâtrerie.....	5
Lebret, agent d'affaires, rue St Jac-	
ques.....	5
Guerraz père.....	5
Total de la 2 ^e liste.....	33,465 fr.
Total de la première liste.....	4,911 fr.
Total à ce jour.....	5,376 fr.

Tablettes historiques d'Etampes.

JULIET 1789.

Jean-François Perrier, curé de Saint-Pierre d'Etampes, né à Etampes selon les uns, à Grenoble selon d'autres, le 18 septembre 1748 ;
 Jacques-Auguste de Poillowe, marquis de Saint-Mars ;
 Dom Alexis Davoust, bénédictin, prieur de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, né à Etampes en 1727 ;
 François-Louis-Joseph de Laborde-Méréville, garde du trésor royal ;
 Sont admis à l'Assemblée nationale, comme députés :
 L'abbé Perrier, du clergé du bailliage d'Etampes ;
 Le marquis de Saint-Mars, de la noblesse ;
 Dom Davoust, du clergé du bailliage de Rouen ;
 Et Laborde-Méréville, du tiers-état du bailliage d'Etampes.
 L'abbé Perrier prêta le serment ecclésiastique le 4 janvier 1791, fut nommé évêque constitutionnel de Vaucluse, la même année ; démissionnaire en 1804, il fut nommé de nouveau en 1802, résigna ses pouvoirs en 1819, fut nommé chanoine de Saint-Denis en 1820, et mourut à Avignon, le 30 mars 1821.

6 JULIET 1751.

Jean de Selve, chevalier, seigneur de Cerny, haut châtelein de Villiers, seigneur de Tanqueux, de Boissy et Culi-Chaudevaux, du fief de péage de La Ferté-Aleps, etc., mourut dans son château de Villiers, province de Hurepoix, à 73 ans ; il était fils aîné de Jean-Baptiste de Selve, seigneur des mêmes lieux, et de dame Marie-Thérèse Moret, son épouse.

16 JULIET 1793.

« Des députés de la commune d'Estréchy sont admis dans l'intérieur de la salle pour présenter l'acceptation

de la Constitution par les citoyens de cette commune. Le président rend justice au patriotisme des citoyens de la commune d'Estréchy et invite les députés à assister à la séance. »
 (Procès-verbaux de la Convention, 16^e volume).
 P. M.

Armée. — Volontariat d'un an.

M. le Préfet de Seine-et-Oise vient de faire connaître à MM. les Maires du département, les dispositions suivantes relatives au volontariat d'un an.

- « Les demandes d'admission à l'engagement devront être adressées par les jeunes gens aux préfets du 1^{er} juillet au 31 août.
- « Les jeunes gens refusés par suite d'incapacité physique lorsqu'ils s'étaient antérieurement présentés pour contracter l'engagement conditionnel, et qui ont été depuis reconnus propres au service par les conseils de révision, peuvent également contracter l'engagement.
- « Ceux de ces jeunes gens qui auront été précédemment admis sur la liste de classement, n'auront pas, dans ce cas, à subir un nouvel examen ; ils joindront à leur demande le certificat obtenu.
- « La demande sur papier timbré, écrite et signée par le candidat, mentionnera : ses nom, prénoms, domicile, résidence, l'arme dans laquelle il désire servir, savoir : infanterie, chasseurs à pied, cuirassiers, dragons, chasseurs à cheval, hussards, artillerie, train d'artillerie, génie, train des équipages militaires ; la série dans laquelle il demande à être classé pour les examens (agriculture, commerce, industrie), ou le titre qui le dispense de l'examen.

- « A l'appui de la demande il sera produit :
 « 1^o Acte de naissance ;
 « 2^o Certificat d'acceptation délivré par le commandant du dépôt de recrutement ;
 « 3^o Et si le candidat a moins de vingt ans, le consentement des père, mère ou tuteur.
- « Ces trois pièces sont affranchies du droit de timbre.
- « L'engagement ne peut être souscrit avant l'âge de dix-huit ans ; les jeunes gens qui auront atteint l'âge de dix-huit ans avant le 5 novembre 1875, pourront être admis à se faire visiter et à passer, s'il y a lieu, l'examen professionnel, sauf à ne contracter l'engagement que le jour où ils auront l'âge requis.
- « Les jeunes gens mariés ou veufs avec enfants peuvent également être admis à contracter l'engagement conditionnel d'un an.
- « Les examens commenceront le 15 septembre, et devront être terminés le 30 du même mois.
- « Ils comprendront : Une épreuve écrite (dictée) et une épreuve orale portant, d'une part, sur les éléments de la langue française, le calcul, le système légal des poids et mesures, les éléments de l'histoire et de la géographie de la France, et d'autre part sur les notions professionnelles (agriculture, commerce, industrie).
- « A la suite des examens, le nombre des jeunes gens qui pourront être admis à contracter l'engagement conditionnel d'un an sera fixé par M. le Ministre de la Guerre ; la liste en sera publiée, et les jeunes gens devront se présenter à la préfecture pour y recevoir un certificat d'admission et un bulletin indicatif de la somme à verser.
- « Le montant de la somme à verser est fixé à 1,500 francs. Le versement devra être effectué du 1^{er} octobre au 4 novembre.
- « L'examen des demandes d'exemption de versement aura lieu du 1^{er} au 15 octobre. Ces demandes ne pourront être reçues que pour les candidats ayant obtenu la mention très-bien et qui justifieront de l'impossibilité de faire le versement.
- « Les jeunes gens pourvus d'un titre de dispense qui voudraient obtenir l'exemption de versement, devront subir l'examen et renoncer au sursis.
- « Les engagements seront reçus du 25 octobre au 4 novembre, de manière que la mise en route puisse s'effectuer le 5 novembre.

« Ah ! reprit la comtesse, dont la voix trahissait déjà plus d'amertume, voilà un scrupule un peu subit et un peu tardif.
 — Oui, il est des obligations, dit Maurice, toujours avec la même douceur, qu'on traite légèrement lorsqu'on est jeune, et plus tard...
 — Plus tard, dit Hélène en l'interrompant avec une vivacité dont elle ne fut pas maîtresse, plus tard, quand on a résolu de faire une fin, de... se marier, on se rapproche de cette famille dont on peut avoir besoin.
 — Je ne vous comprends pas, Hélène. Depuis quelque temps, il est vrai, j'arrive ici un peu plus tard qu'autrefois, mais avons-nous donc fixé une heure que je ne puisse dépasser sous peine d'encourir votre courroux ?
 — Mon courroux ! moi, j'ai du courroux contre vous ? Je suis fort calme, au contraire ; je constate simplement et je me souviens... je me souviens qu'autrefois vous arriviez ici le premier, pour ne partir que le dernier.
 Et la voix d'Hélène était voilée de tristesse.
 — Quoi ! répliqua Maurice, ce sont là tous vos griefs ? Ne savez-vous pas les remarques auxquelles a donné lieu ma trop grande assiduité dans votre maison ? J'ai dû me montrer moins assidu ; il s'agissait de votre réputation.
 — Ma réputation ! fit Hélène d'un ton railleur, qui vous a prié d'en prendre souci ? C'est mon affaire et non la vôtre.
 — Toutes les femmes sont ainsi, répliqua Maurice. Si on les compromet, elles vous accusent de trahison ; sinon elles se plaignent de n'être pas aimées.
 — Ah ! tenez, s'écria Hélène, qui ne se contenait

« L'engagement conditionnel devra être souscrit au chef-lieu du département.

« A Versailles, les visites médicales ont lieu les lundi, mercredi et vendredi, à neuf heures du matin, au dépôt de recrutement, rue de Limoges, n^o 9.

« Les jeunes gens peuvent choisir le département qui leur conviendra pour y contracter l'engagement, sous la condition d'y remplir toutes les formalités prescrites par les instructions. »

Régime des cours d'eau en France.

M. Henri de Parville publie sur ce sujet, dans le Journal des Débats, l'intéressant article que nous reproduisons :

« On se rend difficilement compte des désastreuses inondations du Midi lorsqu'on ne connaît pas bien le régime de nos principales rivières.

« Quand on voit la Seine, par exemple, ne monter dans ses grandes crues qu'avec une certaine lenteur, on ne s'explique pas qu'il n'ait fallu que quarante huit heures de pluie pour produire dans le bassin pyrénéen des crues aussi subites et aussi considérables.

« Le régime de nos cours d'eau est très différent selon les régions. Ainsi, malgré les pluies persistantes qui tombent depuis quinze jours, les rivières conservent le même débit, à très-peu près, dans le bassin de la Seine. Nous avons annoncé, d'après MM. Belgrand et Lemoigne, une sécheresse presque comparable à celle de 1874 pour les rivières et les sources du bassin de la Seine. La prévision s'accomplit jusqu'ici. Les rivières situées au nord du plateau central manquent d'eau.

« On peut, pour le bassin de la Seine, formuler des prévisions précises. Les pluies ne sont, à notre latitude, jamais assez fortes pour profiter aux cours d'eau et aux sources, si le sol n'a pas été mis préalablement dans un état convenable d'imbibition et de saturation. Dans la saison chaude, cette imbibition du sol ne peut survenir qu'après de très-longues pluies. Pendant la saison froide, au contraire, le sol est toujours dans un état de saturation convenable ; les moindres pluies, ne s'évaporant pas, amènent un excès d'eau qui se traduit par une crue. La saison froide pour le bassin de la Seine et les bassins situés entre la Seine et la frontière belge est comprise entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai. Si dans cet intervalle il est tombé très-peu d'eau, on peut être certain que les rivières conserveront un niveau très-bas jusque vers le 15 octobre, quelle que soit d'ailleurs l'abondance des pluies, y compris celles de l'équinox d'automne.

« Or, l'hiver de 1874-1875 a été sec pour le nord de la France ; il est tombé très-peu d'eau ; le mois de mai a été lui-même sans pluie. Il faut donc compter sur une certaine pénurie d'eau dans le nord de la France.

« Tout le bassin hydrographique compris entre le plateau central, l'Océan et la Manche, est soumis au même régime pluviométrique. Aussi, en général, la Seine, la Loire, la Saône, la Meuse, le Rhône, l'Allier, etc., entrent en crue en même temps.

« Cependant les prévisions que l'on peut faire pour la Seine ne s'appliquent plus à la Loire, à la Saône, etc. Le régime d'un cours d'eau dépend, en général, du rapport qui existe entre les surfaces respectives des terrains perméables et imperméables du bassin. Les eaux pluviales ruissellent à la surface des terrains imperméables, suivent les pentes et vont directement à la rivière. Si le sol est perméable, elles s'imbibent au contraire, pénètrent plus ou moins profondément à l'intérieur et ne parviennent que progressivement, lentement, par voie détournée.

« Il est clair que, dans le premier cas, de fortes pluies amènent toujours très-rapidement dans la rivière un volume d'eau considérable ; dans le second cas, les eaux, retardées par tous les obstacles souterrains, ne modifient que peu à peu leur régime normal, et d'autant moins qu'elles pénètrent avec plus de lenteur dans le lit de la rivière. Aussi les cours d'eau des terrains imperméables offrent-ils un régime torrentiel, ils éprouvent des crues très-élevées, mais de courte durée ; inversement, les cours d'eau des terrains perméables présentent un régime calme ; leurs crues sont peu élevées, mais de longue durée.

même soir à tous les deux ? demanda le chevalier.
 — Dans son boudoir, répondit le vicomte. Elle avait souvent de ces distract-ions-là. On arrivait tout fringant pour un tête-à-tête avec elle...
 — Et c'était un rival qu'on rencontrait, continua le chevalier. Plus d'un duel s'en est suivi ; heureusement qu'à cette époque vous et moi étions déjà fort liés, et que nous avons, sans doute, résolu le différend à l'amiable.
 — Oui, nous avons fait une partie de piquet, après avoir décidé que le perdant céderait la place à l'autre.
 — Et vous avez gagné ?
 — Aussi facilement que ce soir, répliqua le vicomte, c'est même ce qui m'a rappelé...
 — Alors ?... demanda le chevalier.
 — Quoi ! vous avez oublié ? Au moment où je vous reconduisais d'un air vainqueur vers la porte, nous avons entendu un bruit de voix vers la porte voisine ; nous nous sommes avancés sur la pointe des pieds, nous avons braqué un œil inquisiteur sur le trou de la serrure, et qu'avons-nous vu ?
 — Ah ! j'y suis ; nous avons vu la belle Clorinde mollement étendue sur un divan, et près d'elle, lui débitant des ma'rigaux...
 — Le petit duc d'Hérouville, continua le vicomte. Elle avait oublié nos deux rendez-vous pour le troisième.
 — Alors nous avons échangé un sourire, nous avons glissé nos cartes discrètement dans la serrure...
 — Et nous sommes allés souper. A cette époque-là, continua le vicomte avec un soupir, nous soupions encore, tandis que maintenant nous nous couchons de si bonne heure.

— Pas tous les soirs, fit observer le chevalier. Il est près de onze heures.
 — Onze heures ! c'est tardien vrai ! s'écria le vicomte en se levant. Comme le temps passe vite. Mais, continua-t-il après avoir regardé autour de lui, tout le monde est parti.
 — Non. M^{me} de Brionne cause là-bas avec Maurice.
 — Alors puisqu'ils ont respecté notre longue causerie, respectons la leur. Prenons nos chapeaux et sortons sans bruit.
 Le chevalier suivit son vieil ami, et bientôt Hélène et Maurice se trouvèrent seuls dans le salon.

III

Depuis le départ de Casimir et la phrase insidieuse qu'il avait lancée en se retirant, Hélène et Maurice gardaient le silence ; ils comprenaient l'un et l'autre la gravité de leur situation respective et ils se recueillaient pour en affronter les périls.
 Enfin, Hélène, occupée depuis un instant à disposer des fleurs dans un vase, se retourna brusquement vers Maurice qui se tenait debout près de la cheminée.
 — Alors, dit-elle d'une voix qu'elle essayait de rendre calme, c'est pour passer la soirée auprès de M^{me} Thérèse que vous n'arrivez ici qu'à dix heures du soir ?
 Maurice s'attendait sans doute à cette vive attaque, car il répondit doucement et sans se troubler :
 — Ce n'est pas M^{me} Thérèse qui me retient loin de vous, le soir, ma chère Hélène, ce sont les devoirs qu'il me faut rendre à ma famille.

plus, laissons là ces banalités et ces lieux communs. Articulez un grief, un tort, une faute, qui justifient votre froideur et l'éloignement que vous me témoignez. Parlez, je le veux !
 — Eh bien... oui, fit Maurice, avec le geste d'un homme qui prend un parti, je parlerai.
 — Ah ! enfin. Je vous écoute.
 Elle s'assit en face de lui et le regarda fixement. Il répondit avec calme :
 — Vous ne réfléchissez pas, Hélène, que ces scènes se renouvellent chaque jour. Je n'ai pas un reproche à vous adresser ; depuis cinq ans, vous n'avez jamais eu un tort envers moi, je le reconnais, mais l'existence que vous me faites est devenue insupportable.
 — Insupportable ! s'écria M^{me} de Brionne. Eh bien ! ne la supportez plus ! Rien ne vous enchaîne à moi, vous êtes libre.
 — Oui, c'est le langage que vous ne cessez de me tenir, dit tristement Maurice. Il ne se passe pas de jour que vous ne me mettiez le marché à la main. Pourquoi ces éternelles récriminations, ces injustes soupçons ? Pourquoi vos souvenirs ne servent-ils qu'à assombrir le présent et à parer le passé de couleurs séduisantes qui n'ont peut-être jamais existé ? Pourquoi vous, si ravissamment bonne avec tous vos amis, êtes-vous si sévère pour moi ? Je vous disais tout à l'heure que je ne vous connaissais aucun tort ; mais, m'en connaissez-vous, à moi ?
 — Un grand, un seul !... celui de ne plus m'aimer.
 — C'est une erreur, Hélène, je vous aime.
 — Autrefois, s'écria M^{me} de Brionne, tu te serais jeté dans mes bras, tu m'aurais crié : « Je t'aime ! »

Le bassin de la Seine mesure 79.000 kilomètres q., dont 20.000 pour les terrains imperméables et 59.000 pour les terrains perméables. La majorité est acquise aux cours d'eau paisibles. Aussi peut-on préciser à l'avance les crues en Seine. Mais ce rapport satisfaisant entre les terrains perméables et imperméables est loin d'être général, et, quand les rivières à caractère torrentiel dominent, on ne peut plus du régime d'hiver conclure au régime d'été. Enfin, quand une rivière est alimentée par des glaciers, il devient impossible de hasarder un pronostic quelconque. La fonte des neiges détermine une crue immédiate.

Les pluies du printemps et d'automne amènent toujours une crue pour les fleuves directement alimentés par l'eau des montagnes.

Le régime du Rhône est profondément modifié par la fusion des glaciers. En amont de Lyon, c'est à peu près le régime de la Seine; mais, en aval, le régime des pluies diffère notablement, et la fonte des neiges peut modifier brusquement le niveau du fleuve.

C'est la chaîne des Cévennes qui amène en aval les plus grandes perturbations. Le faite de cette chaîne entre les sources de la Loire et de l'Hérault est à 4.200 mètres d'altitude. Le gramé en couvre toute la surface qui, par conséquent, est imperméable. Les eaux pluviales y ruissellent sans pénétrer dans le sol avec une vitesse énorme. Les principales rivières qui y prennent naissance sont : le Dour, l'Ervioux, l'Ardeche et le Gardon, affluents du Rhône; à l'ouest, le Lot et le Tarn, affluents de la Garonne; au nord, la Loire et son affluent l'Allier; au sud, l'Hérault.

L'Ardeche, dont le bassin n'a que 2.429 kilomètres, a des crues énormes; elles s'élèvent, au pont d'Arc, à 49 mètres au-dessus des basses eaux. Elles débitent jusqu'à 7.000 mètres cubes par seconde, presque autant que la Loire à Tours. La violence est analogue pour le Dour, l'Ervioux, le Gardon, l'Isère, la Drôme, la Durance. On voit qu'ici, tout dépendant de pluies exceptionnelles, il devient impossible de rien annoncer de certain à longue échéance.

Les Cévennes déterminent chaque année des crues énormes dans les plus grands fleuves de France, le Rhône, la Loire, la Garonne.

Les inondations actuelles ont été produites uniquement par les pluies persistantes qui sont tombées dans tout le bassin pyrénéen et sur les Cévennes. Les affluents de cette région offrent tous le caractère torrentiel. Les eaux de pluie ruissellent sur les versants de la montagne, qui fait collecteur; en quelques heures le lit d'un affluent, à sec le matin, est rempli, et les rives sont inondées sur une étendue souvent considérable. La partie méridionale des Cévennes, la montagne Noire et les Corbières exercent une action considérable sur les petits fleuves méditerranéens compris entre le Rhône et les Pyrénées, l'Hérault, l'Orb, l'Aude, etc. Une pluie de 200 millimètres, qui n'a pas d'action sensible ailleurs, détermine ici des crues subites.

Si maintenant la pluie survient en juin au lieu de tomber en mai, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'eau chaude s'abat sur les neiges des hauts sommets qui n'ont pas encore fondu. La neige passe à l'état liquide, et à l'eau de pluie il faut encore ajouter le volume de toute cette neige fondue. Les désastres sont alors imminents. Tel est le cas depuis le 21 juin.

Les pluies du nord-ouest ont été continuelles ces jours derniers sur les Cévennes et sur le versant nord des Pyrénées, et les eaux ont grossi brusquement les affluents de la Garonne.

Les crues de ces cours d'eau sont si subites, qu'on n'a pu guère les annoncer jusqu'ici, comme on le fait pour la Seine, la Loire, etc. Il faudra bien cependant trouver le moyen d'avertir désormais les intéressés en temps utile; c'est un problème qu'il faut résoudre à tout prix, et, après les avertissements, qui ne sauraient suffire, il sera tout aussi indispensable de rechercher des moyens défensifs, je l'avoue, très-difficiles à trouver. La question intéresse à la fois la météorologie et l'art des ingénieurs. On ne peut admettre qu'avec les ressources dont dispose la science moderne nous ne parvenions pas à atténuer le mal, sinon à le conjurer entièrement. Il est impossible que nous restions plus longtemps dans l'impuissance en face de tant de ruines et de deuils.

M. le général de Nansouty a organisé au pic du Midi

Et tu n'aurais convaincue. Mais aujourd'hui vous vous contentez de dire froidement, poliment : « C'est une erreur, je vous aime. » Vous ne me persuadez pas.

Une larme coulait de ses yeux, elle se détourna pour la cacher à Maurice; puis, faisant un violent effort sur elle-même :

— Oh ! tenez, brisons-là, reprit-elle, vous avez raison. Ces scènes sont ridicules. Parlons d'autre chose. Vous êtes-vous amusé ce soir ?

— Non, dit Maurice.

— M^{lle} Thérèse est jolie ?

— Pourquoi me demandez-vous cela ?

— Parce que cette jeune fille, répondit Hélène, vous intéresse, et, par conséquent, doit m'intéresser. Oui, c'est peut-être le parti le plus sage à prendre. Mariez-vous, mon cher Maurice; de cette façon tout sera fini, bien fini. Il n'y aura plus entre nous de ces reproches insensés, que je suis la première à regretter. Voyons, quand pouvez-vous vous marier : dans un mois, dans trois semaines ?

— En vérité, Hélène, dit Maurice avec impatience, vous me prêtez des idées que je n'ai pas.

Elle le regarda un instant en silence, puis elle reprit d'une voix qui, cette fois, trahissait tous ses sentiments :

— Ces idées, Maurice, vous les avez, je le vois bien; je vous connais, vous n'avez rien de caché pour moi. Je devine toutes les défaillances, toutes les faiblesses de votre cœur. Mais vous êtes honnête homme, vous pensez avoir contracté une dette envers moi; vous vous croyez engagé d'honneur à ne pas briser les nœuds formés entre nous, et ce mariage, auquel vous ne pouvez vous empêcher de songer, vous ne le contracterez jamais,

un Observatoire qui peut rendre de très-grands services. Il y reste en sentinelle avancée et au péril de sa vie; c'est un poste dangereux, en effet, quand viennent les avalanches et les bourrasques.

Si cet Observatoire, qui est aujourd'hui isolé dans la montagne, était relié télégraphiquement à la plaine, il pourrait transmettre en temps utile au service des ponts-et-chaussées des prévisions d'une grande importance. De même on devrait établir sur le versant des Corbières un poste d'observation analogue. Aussitôt que la quantité de pluie tombée sur ces pics deviendrait menaçante, on en aviserait les autorités.

Que de postes météorologiques précieux nous pourrions établir en France !

Enfin nous rappelions récemment la loi probable de périodicité des grandes pluies et des inondations. Est-elle vraiment exacte ? Qu'importe si elle est vérifiée dans la majeure partie des cas, et pourquoi n'en pas tenir compte ?

Tous les ingénieurs du Midi savent qu'à des années de grande sécheresse correspondent des pluies momentanées, diluviennes, et des inondations. La sécheresse exceptionnelle de l'année devait déjà faire naître des craintes. Enfin le cycle de dix ou vingt ans dont nous parlions devait encore nous mettre sur nos gardes. On repousse tout légèrement ces indications empiriques. Il ne faut rejeter aucun moyen de s'éclairer quand il s'agit d'événements d'une pareille gravité. Les inondations de 1875 ont été précédées des inondations de 1855, lesquelles l'ont été des inondations de 1825, etc. Ce sont des dates mémorables dont le souvenir ne devrait jamais nous quitter. Le cycle diffère un peu selon les régions. Ainsi, pour la Loire et pour le Rhône, il paraît retarder d'une année : 1846, 1856, 1866, 1876. Les rives de la Loire ne seront-elles pas envahies l'année prochaine ?

Il est clair qu'un simple avertissement ne conjurerait pas le péril; mais « un bon averti en vaut deux », et l'on pourrait au moins prendre en temps utiles les précautions les plus nécessaires.

Ce que nous souhaitons sera fait sans aucun doute. La leçon aura coûté assez cher pour qu'elle porte ses fruits. Les millions qui s'en sont allés au milieu des eaux auraient pu servir à mieux défendre les riverains contre un danger qui se représentera certainement encore. Dépenses pour dépenses, nous les préférons productives.

HENRI DE PARVILLE.

Faits divers.

« Un des glorieux débris de notre ancienne marine républicaine, M. Joachim Beau, le dernier survivant de la catastrophe du *Vengeur*, vient de s'éteindre dans la ville de Reims. Agé de dix-huit ans en 1793, il était novice à bord, et quand le commandant préféra faire sauter son navire démantelé plutôt que de le rendre aux Anglais, il eut l'insigne honneur de sauter avec lui et la chance extrême de retomber dans la mer, après une projection en l'air d'une vingtaine de mètres, sans autre blessure qu'un bras cassé.

« Recueilli presque immédiatement, mais prisonnier, par une embarcation anglaise, le fut rendu à la paix d'Amiens. Revenu ensuite dans la vie civile, il a su se concilier l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Le deuil était conduit par trois vieillards, un frère de quatre-vingt-dix ans, une sœur de quatre-vingt-dix-sept et un fils de soixante-huit ans. »

« Quand on a bon appétit, le choix des mets importe peu; et sans aller jusqu'aux compatriotes de Tin-Tun-Ling, qui font leur régal de chenilles à l'huile de ricin et de côtelettes de chien nature, nous connaissons bon nombre de gens qui n'ont jamais, dans les meilleurs restaurants de Paris, retrouvé l'appétit avec lequel, pendant le siège, ils attaquaient les beefsteaks de cheval étique et le pain de sciure de bois réglementaire.

Mais tout cela n'est rien auprès du festin de Pierre Jozon. Jozon, cultivateur de profession et ivrogne d'habitude, ayant vu hier matin sa femme fort malade, avait été frappé d'une profonde tristesse, et était parti de chez lui, rue Hassart, 14, pour aller conter ses peines à un de ses amis, qu'il savait trouver chez le marchand de vins.

Je vous reuls cette justice, tant que je ne vous aurai pas moi-même donné votre liberté... Eh bien, reprenez-la, mon ami. Je suis plus raisonnable que vous ne pensez.

Notre liaison a, en effet, assez duré; il ne faut pas que ces choses-là s'éternissent. Vous devez vous créer une existence honorable, assise, légale. Je ne puis pas vous en vouloir de désirer une famille, des enfants... moi qui ai passé toute ma vie à souffrir de n'en avoir pas ! Lorsque les années viennent, lorsque toutes les passions sont éteintes... ah ! il doit être doux de revivre dans la vie des autres, et de sentir encore les battements d'un cœur qui ne battait plus... Vous le voyez, Maurice, c'est une amie qui vous parle, suivez le conseil qu'elle vous donne... Séparons-nous comme les gens de cœur doivent se séparer, franchement, loyalement, sans reproches de part et d'autre... Prenez la main que je vous tends.

Elle lui tendit la main, et Maurice tout étourdi des paroles qu'il venait d'entendre, agité lui-même de mille sentiments divers, la prit machinalement. Alors, la douleur et l'indignation d'Hélène éclatèrent du même coup et dans toute leur force. Frémissante, éplorée, montrant sa main, que Maurice venait de serrer, elle s'écria :

— Il l'a prise ! Il a accepté le marché que je lui proposais !

Puis, se plaçant en face de lui et le regardant à travers ses larmes, elle lui dit :

— Mais, c'est donc vrai, tu ne m'aimes plus !

— Eh ! puis-je le savoir ? répondit Maurice, qui à son tour n'était plus maître de lui. Ces scènes qui se renouvellent sans cesse m'énervent, me tuent. Je en

En contant ses peines, il but même beaucoup, si bien qu'à dix heures du soir, son ami le reconduisit à sa porte, un peu éméché, mais surtout mourant de faim.

Il entra, sa femme allait mieux. Jozon fut enchanté et en profita pour demander à manger.

— Il y a là, dans l'armoire, un plat de bœuf à l'huile auquel on n'a pas touché, dit la femme.

Jozon ouvrit l'armoire et se mit à dévorer. Tout le plat y passa. L'estomac de Jozon, creusé par la douleur, était un gouffre. Le repas fait, il s'endormit.

Mais, le lendemain matin, une voisine qui soignait la femme de Jozon, poussa un cri de surprise en ouvrant la fameuse armoire. Une douzaine de sangsues qu'elle avait mises dégorger dans un plat de gros sel avaient disparu ! Et à côté se trouvait intact le plat de bœuf à l'huile.

Tout s'expliqua, Jozon s'était trompé. Il avait avalé les sangsues au sel. Il eut d'abord un instant de stupeur, mais la digestion était faite et il n'avait aucun mal...

— Elles étaient excellentes ! a-t-il avoué à la voisine.

— La Lanterne de Bocquillon demande à ses lecteurs la solution de la question suivante, et fait connaître en même temps les avantages que retirera l'auteur de la solution :

Pourquoi les vaches sont-elles contentes quand elles passent devant un archevêché ?

Celui qui, parmi nos lecteurs, nous enverra la première solution de cette question, recevra en prime un magnifique *Clyso-fûte de famille, en chocolat ferrugineux*. Cet instrument, de récente invention, a cet avantage inappréciable qu'en même temps qu'il fonctionne hydrauliquement pour remplir l'intention de son inventeur et les intestins de son propriétaire, il exécute des airs de flûte avec un brio et une pureté de sons à rendre jaloux le dieu Pan lui-même. Il peut servir successivement à tous les membres d'une famille sans être remoué; au père, il joue l'air populaire du *Sire de Framboisy*; à la mère, il roucoule : *Combien je regrette mon bras si dodu* ; pour la fille de la maison, il siffle langoureusement l'air, ancien déjà, mais si souvent en situation : *Ah ! vous dirai-je, maman ?* Quand on l'emploie pour le bébé, on entend l'instrument commencer l'air de : *Quand j'étais petit, je n'étais pas grand ; je montrais*... Il a encore ce précieux avantage de pouvoir servir, après avoir rempli son mandat laxatif, au déjeuner de toute la famille, canule comprise, en tasses ou en tablettes, — degré de perfection que le Progrès n'avait jamais atteint jusqu'à ce jour. On peut être convaincu d'avance de la valeur sérieuse et réelle de cet instrument; le *Clyso-fûte de famille, en chocolat ferrugineux* que nous offrons aujourd'hui en prime a été essayé, en séance publique, par une Commission composée de savants, d'hommes de lettres et de vétérinaires; l'expérience a donné les résultats les plus satisfaisants.

— *Iresse d'Absinthe*. — Un jeune homme de dix-sept ans, nommé André, avenue d'Italie, avait absorbé hier quelques verres d'absinthe. La fatale liqueur le grisa et le mit dans un état de surexcitation inouï.

Il entra, et demanda à sa mère de l'argent pour aller boire encore. La brave femme, le voyant en cet état, refusa. Le jeune homme insista, pria, et finalement menaça sa mère, qui s'enfuit dans une autre pièce.

Le jeune homme la poursuivit, saisit un couteau, et allait se jeter sur elle. La pauvre femme, épouvantée, cria au secours.

Des voisins arrivèrent et désarmèrent ce fou furieux, qui fut subitement dégrisé et demanda pardon à sa mère en pleurant.

Déjà des voisins avaient requis des gardiens de la paix qui allaient l'emmenner, lorsque la pauvre mère les pria de n'en rien faire.

Elle ajouta que son fils était un excellent sujet et que c'était la première fois qu'il se permettait même d'élever la voix, qu'il n'avait pas l'habitude de boire, et

sais plus ce que j'éprouve, ce que je ressens, ce que j'aime, ce que je n'aime pas !

Il s'éloigna d'Hélène, et marchant à grands pas dans le salon, il continua :

— Et dire que tout à l'heure, comme hier, comme avant-hier, comme tous les jours passés, lorsque tous ces discours seront terminés, lorsque le chapitre des plaintes sera épuisé, lorsque nous aurons parcouru tout le clavier de la passion, nous reprendrons notre vie où nous l'avons laissée, tout étonnés d'avoir tant parlé, tant pleuré, tant souffert pour ne rien changer à notre existence, car rien ne peut être changé; et demain nous recommencerons et notre vie s'écoulera ainsi dans une lutte continuelle et insensée !

Il s'arrêta, et, un peu calmé, se jeta sur un fauteuil, dans un coin du salon. Alors Hélène, pâle et grave, Hélène, chez qui, pendant qu'il parlait, venait de se faire une transformation, marcha vers Maurice, lui toucha l'épaule, l'obligea de se retourner, et lui dit d'une voix triste mais ferme :

— Vous vous trompez, Maurice, cette scène sera la dernière, je le jure... Je vous le répète sans passion, sans arrière-pensée : vous êtes libre. Adieu... j'aurai le courage de ne pas vous recevoir, si vous revenez, mais j'espère que vous aurez le courage de ne plus revenir.

— Eh bien, dit Maurice, blessé de voir madame de Brionne prendre une résolution qu'il n'avait jamais osé prendre, puisque vous le voulez, puisque vous l'exigez, j'essayerai de vous obéir.

— Et cela vous sera facile, reprit-elle avec une teinte de mélancolie qu'elle ne put cacher. Ah ! j'ai bien fait

qu'elle mourrait de honte et de Joueur si son enfant était poursuivi en justice.

Les agents se retirèrent; quant à André, il promit de ne plus recommencer.

Une inondation en ballon.

Inondé en plein air ! voilà une situation qui vous paraîtra certainement bizarre : telle a été pourtant celle d'un pauvre aéronaute dimanche soir.

M. Triquet s'était, malgré le mauvais temps, enlevé à la fête de Neuilly, dans son ballon *l'Espérance*.

Seulement, on n'avait pas pu remplir toutes les conditions du programme. Un vélocipédiste devait aussi faire le voyage aérien, mais il avait été impossible d'attacher le vélocipède au dessous de la nacelle.

Les cordes étaient trop courtes. L'aéronaute lui-même s'est trouvé, par suite de cette circonstance, tellement rapproché de l'orifice du ballon, que les émanations du gaz l'ont incommodé d'une façon très-sérieuse pendant toute la durée du voyage.

Ajoutez à cela que l'aérostas a eu à supporter dans les airs une averse épouvantable, mêlée de gros grêlons qui résonnaient sur la toile du ballon, comme si s'eussent frappé sur un tambour. M. Triquet, alors, voyant qu'il était en face d'un danger très-grand, car son ballon pouvait être percé, a pensé qu'en s'élevant plus haut, les grêlons auraient moins de force, et il est monté jusqu'à 2.400 mètres.

Là, plus de grêle, mais une seconde averse est survenue, et en quelques minutes, la nacelle fut littéralement pleine d'eau. Un peu plus, et M. Triquet allait être obligé de faire la planche dans cette écoto de natation improvisée.

Ce que voyant, l'aéronaute se hâta d'opérer sa descente, et quelques minutes après il descendait à Janvry, petite commune du canton de Limours.

Là, M. Triquet fut séché et reconforté, et tout porte à croire que ce bain aérien n'aura pour lui aucune suite fâcheuse.

Une plaidoirie humdristique.

Deux pêcheurs à la ligne étaient prévenus d'avoir jeté leur ligne à l'eau entre le 15 avril et le 15 juin, c'est-à-dire en temps prohibé :

« Messieurs, a dit M^e Gourd, leur défenseur, il y a flagrant délit, et le procès-verbal a été régulièrement dressé, je ne puis donc que faire appel à votre indulgence. L'administration garde toutes ses sévérités pour les pêcheurs au filet, à l'épervier, à la traîne; mais elle est pleine d'indulgence pour les pêcheurs à la ligne, et elle a mille fois raison. Voyez ce pauvre homme perché sur un bateau, dans une situation presque toujours incommode, les pieds dans l'eau quelquefois, risquant sa vie et résigné d'avance au rhume de cerveau, il passa sa journée à attendre sur le bord du fleuve un chétif goujon qui ne vient pas toujours ! celui-là, comme les pêcheurs au filet, détruit-il le poisson ? — Non ; je soutiens qu'il le nourrit ! Aussi, quand ce justiciable, plein de bonnes intentions, comparait devant un tribunal, la sentence pourrait se formuler ainsi : « Allez, mon ami, et ne pêchez plus ! »

Cette plaidoirie a fait rire les juges, mais n'a pas désarmé le tribunal. Chacun des prévenus a eu 15 fr. d'amende et les dépens.

La Conservation des Œufs.

Encore un nouveau procédé de conservation des œufs ! On en cherche toujours, ce qui démontre surabondamment que les premiers trouvés offrent tous des inconvénients. Celui que nous allons indiquer est dû à M. Durand, pharmacien à Blois; il semble très-rationnel et, selon l'auteur, il serait parfait. C'est aux intéressés à dire le dernier mot sur ce point.

Voici la méthode : on met dans une terrine une so-

de vous prévenir, je sauve au moins mon amour-propre; si aujourd'hui je ne vous quittais pas, demain...

— Jamais, s'écria Maurice avec force.

— Mais vous auriez envie de me quitter, répliqua-t-elle avec un sourire plein d'amertume; cela revient au même pour une femme.

Alors, ils se turent l'un et l'autre, et un grand silence se fit dans le salon. Un de ces silences d'une tristesse indicible et qu'on voudrait rompre à tout prix, car on souffre horriblement : les tempes battent, le pouls est fébrile, le cœur est serré. On aurait encore mille choses à dire, mille arguments à faire valoir; la passion bouillonne en vous, on voudrait marcher, parler, pleurer, crier. On ne peut pas : on se sent brisé, anéanti. Toutes vos forces physiques se sont épuisées dans la lutte; plutôt que de recommencer, vous acceptez la position qui vous est faite, si pénible, si injuste, et si grave qu'elle soit ! Ce fut encore Hélène qui, plus résolue que Maurice, rompit le silence. Elle se leva comme pour clore l'entretien, et elle dit d'une voix qu'elle faisait des efforts inutiles pour rendre assurée :

— Depuis cinq ans, Maurice, bien des lettres se sont échangées entre nous, veuillez me les rendre. Il est probable que vous ne tarderez pas à remplir le vide qui va se faire dans votre existence, et cette correspondance ne doit pas rester chez vous.

ADOLPHE BELOT.

(La suite au prochain numéro.)

lution de silicate de potasse additionnée d'eau pesant de 25 à 30 degrés au pèse acide concentré. Comme par évaporation la solution tend à se concentrer, il est bon d'y ajouter un peu d'eau de temps en temps. Les œufs très-frais sont placés dans la terrine quelques instants. On les retire ensuite un à un et on les dépose sur une planche à sécher. C'est tout.

Il se présente toutefois une petite difficulté. Le liquide visqueux de silicate coule à la partie inférieure de l'œuf et y produit une gousse qui le colle à la planche avec une telle énergie qu'on ne peut l'en détacher sans le casser. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de déposer les œufs sur une feuille de papier que l'on détache ensuite. La dessiccation du silicate ne demande que vingt quatre heures. Les œufs préparés la veille sont prêts à être emmagasinés le lendemain. Les œufs ainsi traités se conservent parfaitement. Le silicate de potasse bouche les pores de la coquille calcaire, évite l'accès de l'air dans l'intérieur de l'œuf. Ce sel jouit d'ailleurs, comme on sait, de propriétés antifermentescibles prononcées. Selon M. Durand, on retrouve au bout d'un an les œufs emmagasinés aussi frais que le premier jour.

Marché aux bestiaux du 3 Juillet 1875.

Table with 3 columns: Arrivés, Vendus, and prices for Moutons, Vaches, Chevaux, Anes, Porcs, and Totaux.

Malgré le temps pluvieux de samedi dernier, notre marché a été mieux garni que l'on ne s'y attendait. Les moutons étaient en nombre suffisant, et ont été l'objet de ventes importantes. — Beaucoup d'acheteurs même n'ont pu faire leurs approvisionnements, faute de cette espèce de bétail. Quant aux autres animaux, ils se sont vendus très-activement et à un cours supérieur à celui du dernier marché. — Suivant le dire de plusieurs personnes qui ont l'habitude de venir à Etampes, le marché du 7 août prochain serait considérable en arrivages.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 3 Juillet. — LAVOINE Alice-Gabrielle, carrefour aux Chats, 3. — 6. LANGLOIS Louise-Eugénie, rue Basse-des Groisseries, 47.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1° BESNARD Louis-Alfred, 24 ans, boucher à Rouvres (Loiret); et D^{lle} GUILLEMAIN Céleste-Elisa, 22 ans, sans profession, à Bouzonville-en-Beauce, et antérieurement à Etampes, rue de la Boucherie.

2° BOZON Jean-Marie-Maurice, 29 ans, gardien à la Maison d'arrêt, rue de la Prison; et D^{lle} MICHEAU Marie-Louise-Félicité, 26 ans, domestique, rue du Ficaon, 2.

DÉCÈS.

Du 2 Juillet. — BARILLON Marie-Catherine-Joséphine, 72 ans, veuve Véron (Hospice). — 3. HÉMAR Alice-Marie, 3 mois, au hameau de Bois-Renaud. — 5. JOUSSE Alfred Eugène, 4 ans, rue Saint-Martin, 70. — 7. GAUDRON Emile-Louis, 28 ans, maréchal-ferant, rue de la Boucherie, 42. — 8. BARANTON Henry-Augustin, 35 ans, cuisinier, rue du Haut-Pavé, 17.

Pour les articles et faits non signés: AUG. ALLIEN.

Un Journal parlementaire.

DÉPUTÉS FONDATEURS:

MM. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU CHARTON, CASIMIR PARY, FOUCHARD, GREVY, JONON, O. DE LA FAYETTE, LENOIR, LÉON, MÉRIS, RAMBAUD, RONDÉL, LÉON ROBERT, CL. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TROUET, WARNIER, WILSON, etc.

Organisé sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre-Gauche, dont il est devenu l'organe accrédité, l'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure: le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place importante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS: 16 francs par trimestre.

BUREAUX: RUE COQ-HERON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE offerte aux abonnés nouveaux:

Le Siége de Paris, un beau volume in-8°.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consomption et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit LA FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue St-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaussures. 52-30

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-30

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ANNONCES.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

BON MOBILIER A VENDRE

AUX ENCHÈRES,

Par suite de Décès,

A ÉTAMPES, RUE DU CHATEAU, N° 6,

Le Jeudi 15 Juillet 1875.

Et jours suivants, s'il y a lieu, à midi.

Par le ministère de M^e ROBERT,

Commissaire-priseur à Etampes.

Ce Mobilier consiste en:

Meubles de salon, tels que: Canapé, Fauteuils et Chaises en acajou, recouverts de damas rouge, Tentures, Pendule, Candelabres, Lampes, Garniture de foyer, Carpettes, etc., etc.

Meubles de salle à manger, tels que: Table à allonges et Buffet en acajou, Chaises cannées, Cheminée prussienne, etc., etc.

Meubles garnissant cinq chambres à coucher, tels que: Couchettes et Lits de fer, Armoire, Commode, Chiffonnier, Tables de toilette, Tables de nuit, Fauteuils, Chauffeuses, Chaises, Garnitures de cheminée et de foyer, Tentures, etc., etc.

Bureau, Bibliothèque, Cartonier.

Bonne literie, comprenant: Matelas, Lits de plumes, Traversins, Oreillers, Couvertures, Edredons et Couvre-pieds.

Bons Draps de lit, Services de table en toile et damassés.

400 Volumes de droit et de littérature.

Environ cinq kilogrammes d'Argenterie, Montre et Chaîne en or.

Vaisselle en porcelaine, Verrerie, Service à thé, etc.

Vins, Bois à brûler, Banc de jardin, Batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ECONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Soupes et pour Assaisonnements

4 MÉDAILLES, 3 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors Concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

En Gros: 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS

JUS DE BIFTECK

ALIMENTATION RECONSTITUANTE

Des Convalescents, des Vieillards, des Opérés, des Femmes, des Nourrices et des Enfants débilités.

Le Jus de Bifteck se prend immédiatement avant ou après le repas, à la dose d'un petit verre à liqueur pour les adultes, et d'une cuillerée pour les enfants.

Prix du flacon: 3 fr. 50 cent.

A ÉTAMPES, chez M. DELISLE, pharmacien.

52-4

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 10 Juillet 1875.

Fait pour la legalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 10 Juillet 1875.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1875.

Saison d'été 1875.

MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, n° 19 et 21.

VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS ainsi que de Première Communion.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Pour Vêtements sur mesure.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.

Comptoir spécial de Deuil.

43

BOULOGNE-SUR-MER

PAS-DE-CALAIS

Saison d'Été 1875. Bals, Concerts, Théâtre: Opéra et Fêtes.

Bains, Casino, Courses, Régates, Excursions en mer, Pèlerinages.

BAINS DE MER

20-6

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr. Payables 50 francs par trimestre. La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 150 gravures sur acier. 90 fr. Vie de la très-sainte Vierge, par Le Muletier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr. La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 210 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et renforcée pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Mallet-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres Illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr. BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'Ecole normale, Journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr. La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

Table with 6 columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Rows include dates like 3 Juillet 1875 and various grain types like Froment, Méteil, Seigle, etc.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 3 au 9 Juillet 1875.

Table with 7 columns: DÉNOMINATION, Samedi 3, Lundi 5, Mardi 6, Mercredi 7, Jeudi 8, Vendredi 9. Rows include Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.